

“ Dans la classe du troisième livre, il y a 30 petites filles, toutes Canadiennes françaises. Elles ont l'enseignement du français de 3 heures.

“ La classe de grammaire compte 26 élèves, dont vingt sont canadiens. On enseigne le français dans cette classe de 9 à 10 à 4 heures.

“ Quand on a bâti les écoles et le couvent de Putnam, on nous a promis que le français y serait enseigné à l'égal de l'anglais. Depuis ce temps-là on a donné des excuses pour ne pas remplir la promesse que l'on nous avait faite. La principale raison donnée était que nous ne pouvions pas avoir du couvent de Hartford les Sœurs françaises que nous lui demandions. Nous avons appris plus tard, avec la plus grande surprise, que ces mêmes Sœurs étaient employées à enseigner dans des couvents où leur connaissance du français leur était parfaitement inutile, toutes les élèves de ces couvents étant d'origine anglaise.

“ Considérant la part que nous avons prise dans l'érection du couvent et des écoles; considérant de plus le nombre d'enfants canadiens-français qui fréquentent ces écoles, nous croyons avoir des droits à ce que nos désirs soient respectés et à ce que nos justes demandes soient agréées.

“ Et nous demandons un plus grand nombre de Sœurs sachant le français pour les écoles de Putnam, et au moins une heure et demie à deux heures d'enseignement français dans ces écoles.”

Il ressort donc de cet important document, que l'enseignement du français est à peu près nul dans des écoles fréquentées par 526 enfants dont 458 sont Canadiens-français. Si les justes réclamations des Canadiens de Putnam font honneur à leur patriotisme, les faits qui ne les motivent que trop, constituent pour eux un véritable danger national, que leurs intérêts les plus chers leur font un devoir d'écarter sans délai. Puisqu'ils ont contribué à l'érection de ces écoles, puisque l'enseignement du français leur a été promis, leurs revendications sont incontestables, et ils auraient tort de laisser faire ou de capituler. On a écrit que les couvents et les écoles paroissiales, dans la Nouvelle-Angleterre, donnent actuellement une éducation catholique et française à plus de 30-000 enfants. Bien que ce chiffre ne soit pas extraordinaire, tant mieux si c'est vrai, et si au point de vue scolaire, les Canadiens de Putnam seuls font exception à la règle générale ! Le grand nombre des couvents et des écoles paroissiales a bien son importance sans doute, mais ne peut guère aider nos compatriotes émigrés à conserver leur langue, si ces écoles et ces couvents ne restent toujours et avant tout, comme on l'a déjà dit, *essentiellement canadiens-français, dans leur enseignement et dans leurs allures.*